
L'Enseignement facteur de progrès intellectuel et de promotion sociale.

Numéro d'inventaire : 1979.35792

Auteur(s) : René Viard

Type de document : périodique

Éditeur : France Outremer

Date de création : 1951

Collection : France Outremer ; 263

Description : Feuillets (feuille simple, feuillet double, page de couverture du magazine) prélevés dans un périodique, attachés par une agrafe (coin supérieur gauche). 1er feillet détaché. Bords dégradés. Illustrations photographiques n.b.

Mesures : hauteur : 314 mm ; largeur : 240 mm

Notes : Article paru dans France Outremer n°263 septembre 1951. Nécessité et développement des structures de l'éducation publique dans les colonies. 3 photographies.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : Elémentaire et post-élémentaire

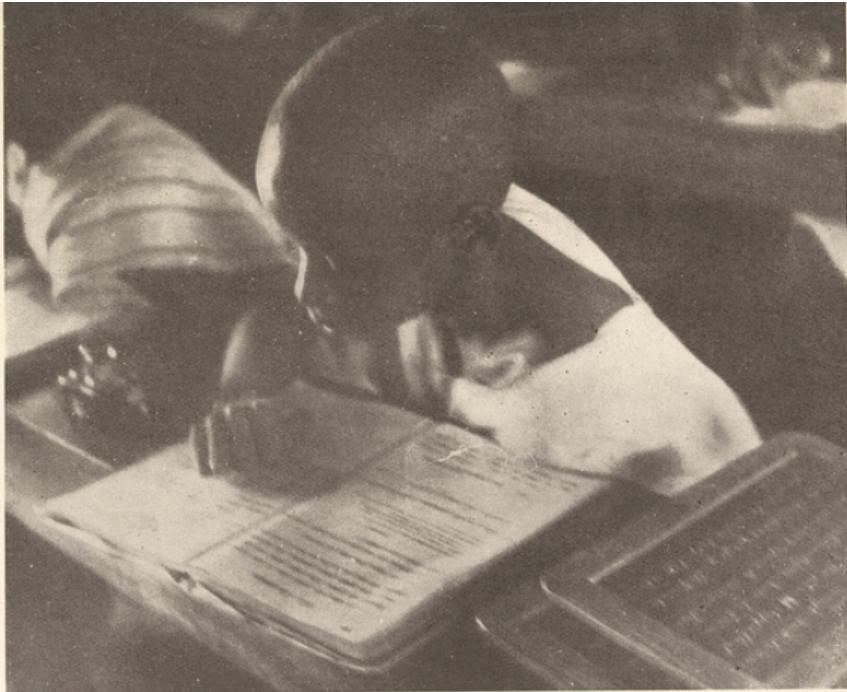
Niveau : Séquence de niveaux

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 30

Commentaire pagination : pp. 25 à 30 du magazine.

ill.



(photo R. G. MISCHKIND)

L'ENSEIGNEMENT

Facteur de progrès intellectuel et de promotion sociale

par René VIARD

LE CHOIX DES MÉTHODES...

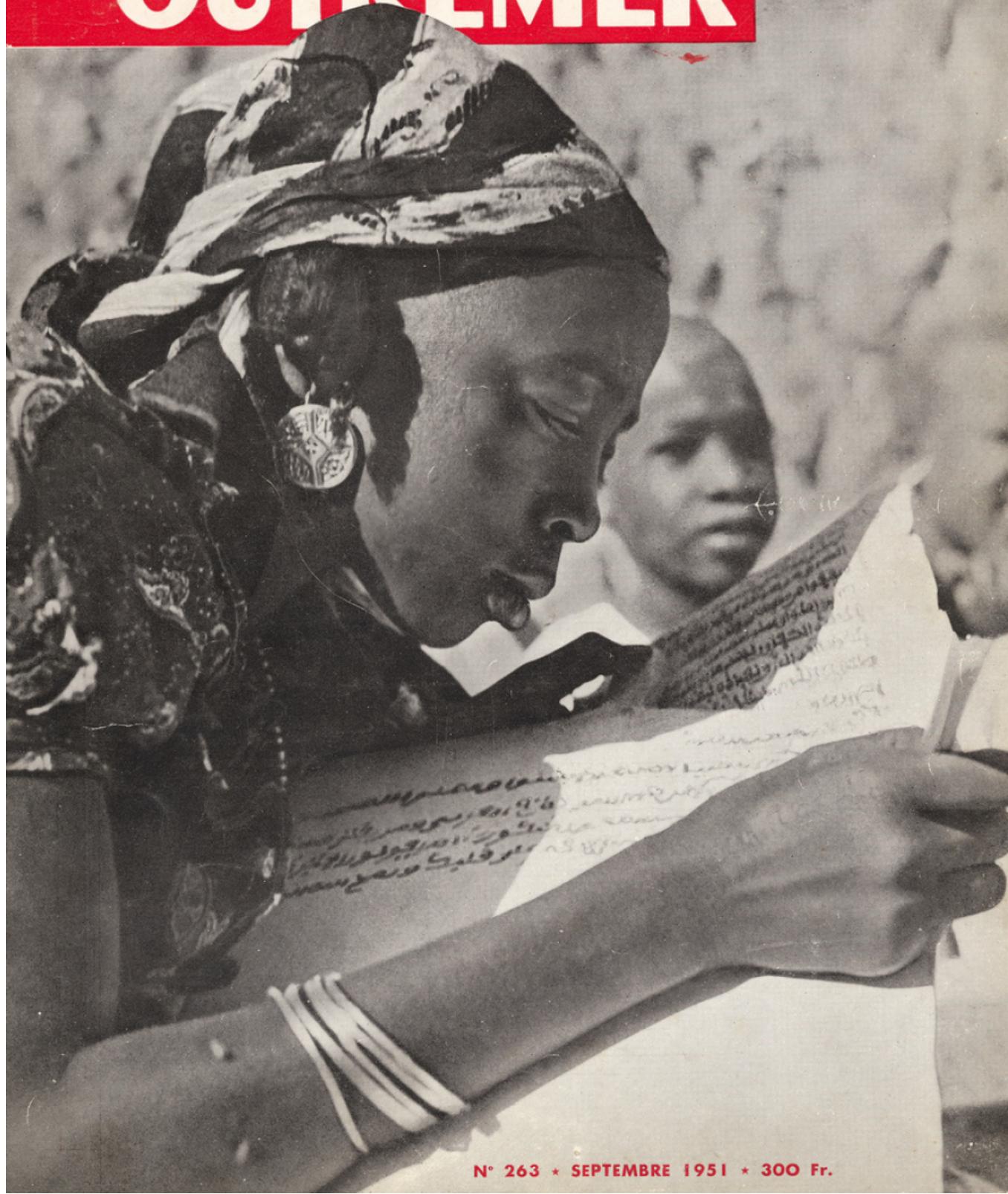
ON peut dire que le problème de l'Enseignement se posa Outre-mer dès les débuts de la colonisation. Il répondait en effet à une nécessité pratique et à un engagement moral : nécessité de former sur place des auxiliaires autochtones capables de coopérer à l'organisation, à l'administration et à la mise en valeur de leur pays ; engagement solennellement proclamé de favoriser partout, en particulier par la diffusion de l'instruction, la promotion des sociétés indigènes prises en charge par notre pays.

C'était à la vérité une tâche immense qui s'annonçait, rendue plus difficile encore par l'étendue des pays intéressés le chiffre de leurs populations et la diversité des aptitudes comme des besoins de ces dernières. Les principes de base sur lesquels édifier un Enseignement d'Outre-mer étaient au surplus très discutés : convenait-il de transporter telles quelles, parmi les populations de ce qu'on appelait alors l'Empire, les disciplines et les programmes scolaires en vigueur dans la

Métropole ou bien, tenant compte des divers degrés d'évolution comme aussi du génie particulier des diverses races, fallait-il envisager des organisations nouvelles, avec des programmes et des examens ou concours différents ?

Nous ne reviendrons pas ici sur les diverses formules qui furent successivement expérimentées dans les pays d'Outre-mer jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Que l'on se fût attaché à étendre aux peuples colonisés un enseignement identique à celui qui se donnait dans la Métropole, ainsi que le prônaient les partisans de la politique d'assimilation, ou que l'on eût cherché des voies différentes plus conformes à la mentalité des autochtones et mieux adaptées à leur génie traditionnel ainsi que le recommandaient les théoriciens de l'association, le fait demeure que partout — ainsi que le démontre la lecture des budgets coloniaux — nous nous sommes attachés à distribuer aux plus humbles, les premières semences de l'instruction et à diriger les mieux doués vers les degrés supérieurs de la connaissance.

FRANCE OUTREMER



N° 263 * SEPTEMBRE 1951 * 300 Fr.

